

# **Le conseil municipal valide la création d'un crématorium**

L'union totale a été faite par les conseillers municipaux pour valider la proposition ...

du maire Dominique Bailly de créer un crématorium à proximité du cimetière communal. « Les statistiques prouvent que 50 % des familles orchésiennes optent pour cette solution lors de funérailles de proches. Or, les délais constatés sont aujourd'hui trop longs et rendent encore plus douloureux cette période difficile », a-t-il dit.

Une étude de faisabilité a conclu à la justification d'un tel équipement et la commune a engagé un appel d'offres afin de déléguer ce service public. Une entreprise locale s'est portée candidate pour la construction et la gestion du crématorium. Celle-ci versera à la commune une redevance de 478 000 E sur 25 ans, durée de la convention.

Le dossier sera présenté au préfet qui a la compétence pour autoriser l'équipement.

Il est prévu de construire ce crématorium en fond de cimetière, à l'extrémité d'une parcelle de terre qui vient d'être achetée par la mairie et sur laquelle seront réalisés une voirie et des emplacements de stationnement qui seront utiles également aux visiteurs du cimetière.

Article de la Voix du Nord du 18 Décembre 2010